

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 56-433-1932 secours

n° 56-433-1932

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

10 décembre 1932

Numéro JO

n° 433 du 31/12/1932

Date du numéro

31 décembre 1932

### TEXTE INTÉGRAL

10 décembre 1932. il est alloué, pour une durée de trois ans et pour compter du 1° » novembre 1932, sur les fonds du budget local, un secours temporaire annuel de 250 francs par an, payable par trimesire échu, à la nommée Fassen Ouabéri, vouve du garde indigène de 1° classe Omar Abdi, numéro matricule 367. décédé à Djibouti, le 1° » novembre 1932.